

Le petit Journal

www.guarbecque.fi

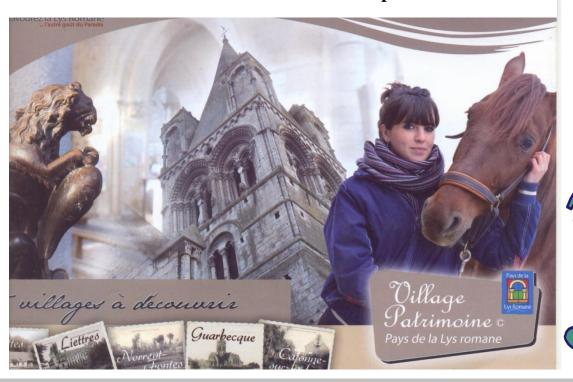
BULLETIN MUNICIPAL – JUIN 2013

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

Nous voici déjà à la fin du mois de juin et nous avons l'impression que l'été n'arrivera jamais. Nous attendons avec impatience ce soleil pour nos nombreuses festivités qui vont se dérouler pendant tout le mois de juillet. La partie de pêche et la fête du sport organisées par la commission communale des sports. Puis le 14 juillet, avec un grand spectacle de « Mécanique en folie » préparé par le comité des fêtes. Et bien sûr, la semaine suivante, du samedi au mardi avec les différentes fêtes dans le cadre de notre ducasse. Un gros programme qui demande l'aide de beaucoup de bénévoles que je tiens à remercier.

Je vous souhaite de bonnes vacances avec beaucoup de repos et de soleil.

> Votre maire Christophe Fiancette



Compte rendu conseil municipal

Séance du 22 mars 2013

1) Le compte rendu de la réunion du 13 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

2) MODIFICATIONS DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le conseil d'école lors de sa séance du 8 mars 2013 a fait part de sa décision d'adopter la mesure de modification des rythmes scolaires à la rentrée 2013.

La grille hebdomadaire proposée est la suivante :

- 9 demi-journées de classe dont le mercredi matin
- Horaires journaliers : 9 h 12 h et 13 h 45 16 h
- Les activités pédagogiques complémentaires qui ne concernent que certains enfants : 45 minutes les lundis et jeudis après la classe, encadrées par les enseignantes
- Pour les autres enfants, le retour à la maison pourra se faire dès 16 heures ou prise en charge des enfants par la garderie qui conservera les mêmes horaires de début et de fin qu'actuellement.
- Il n'y aura pas pour l'instant d'activités particulières mises en place par la municipalité ; l'instauration de ces activités n'est pas obligatoire, il s'agira d'un temps de garderie
- Il n'y aura pas de service cantine le mercredi midi.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour la mise en œuvre de cette mesure plusieurs paramètres devront faire l'objet d'une réflexion attentive : changement des horaires de fonctionnement de la garderie, révision de la méthode de facturation, réaménagement des plannings de travail du personnel communal.

Une demande de projet d'organisation du temps scolaire sera transmise à la DASEN pour avis.

3) TRANSFERT DE COMPETENCES A LA CCAF : « Action en matière de petite enfance : création et gestion d'un relais d'assistantes maternelles »

La Séance ouverte, Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Communauté de Communes Artois Flandres est sollicitée depuis quelques mois au sujet des conditions d'accueil des jeunes enfants avant leur scolarisation.

Considérant qu'il s'agit d'une évolution de la société, il indique qu'il convient d'engager la réflexion relative au domaine de la petite enfance au niveau de l'intercommunalité. Pour cela, il est nécessaire de prévoir la modification des statuts de la communauté de Communes.

Conformément à l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales, les communes membres d'un E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) peuvent à tout moment, transférer, en tout ou partie, à ce dernier, certaines de leurs compétences dont le transfert n'est pas prévu par la loi ou par la décision institutive ainsi que les biens, équipements ou services publics nécessaires à leur exercice. Ces transferts sont décidés par délibérations concordantes de l'organe délibérant et des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requise pour la création de l'E.P.C.I.

La C.C.A.F. par délibération en date du 17 décembre 2012 a décidé d'ajouter à ses actuels statuts, la compétence suivante : « action en matière de petite enfance limitée à la création et à la gestion d'un relais d'assistantes maternelles ».

Le conseil municipal, après délibération, émet un avis favorable pour le transfert de la compétence suivante à la C.C.A.F. : « action en matière de petite enfance : création et gestion d'un relais d'assistantes maternelles ».

4) REVISION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame la Sous-préfète a émis un avis favorable pour subventionner le projet de mairie mais à hauteur de 20 % seulement au lieu des 25 % demandés par délibération du conseil municipal en date du 12 avril 2012.

Soit initialement les 25 % prévus : 121 670.97 € Revus à 20 % pour un montant de 97 336.78 €

Une perte de 24 334.19 €

Il convient donc de refaire un dossier avec une nouvelle délibération et un nouveau plan de financement.

5) DEMANDE DE SUBVENTION PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention parlementaire a été faite auprès de Monsieur le député, Stéphane Saint-André mais au vu des derniers évènements (baisse de la subvention DETR), il convient de faire une nouvelle délibération avec un nouveau plan de financement.

Monsieur le Député devrait nous informer du montant d'attribution de la subvention pour l'inclure dans le plan de financement afin de pouvoir établir un nouveau dossier.

6) TRAVAUX MAIRIE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer une visite de chantier pour faire un état d'avancement des travaux.

7) ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE D'AUTORISATION D'INTERET GENERAL DU PLAN DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU GUARBECQUE

La Séance ouverte, Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur le Préfet a ouvert, par arrêté en date du 24 janvier 2013, une enquête publique qui se déroulera du 1^{er} mars 2013 au 2 avril 2013, relative à la demande d'autorisation et de déclaration d'intérêt général concernant le plan de restauration et d'entretien du Guarbecque et de ses affluents présentée par les Communautés de Communes Artois Lys et Artois Flandres.

Le conseil municipal, après délibération, émet un avis favorable concernant la demande précitée.

8) REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES COMMUNES PAR LES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

La Séance ouverte, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de renouvellement de permission de voirie pour une occupation du domaine public routier par un opérateur de communications électroniques et qu'il y a lieu de fixer la redevance annuelle conformément au décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005.

Le Conseil Municipal, après délibération,

Décide:

- de fixer à 40 €/km l'artère souterraine et à 53.33 €/km l'artère aérienne pour l'année 2013.
- d'appliquer les modalités de calcul de la revalorisation annuelle au 1^{er} janvier de chaque année, en appliquant la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics sans pour autant dépasser les montants prévus par le décret n° 2005-1676.

9) CESSION DE LA PROPRIETE BATIE SISE 11 RUE DU MARECHAL LECLERC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'est pas nécessaire de saisir les services des domaines pour les communes de moins de 2500 habitants.

L'étude de Maître PATINIER s'est chargée de procéder à l'estimation du bien qui s'élève à 65 000 €.

Vu le nombre d'acquéreurs, Monsieur le Maire propose de réaliser une vente sous forme de mise aux enchères de la propriété. Les offres seront déposées directement à l'étude de Maître Patinier pour mise à prix d'une valeur minimum de 65 000 €. La meilleure offre sera retenue.

10) CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN

Monsieur le Maire informe que pour des raisons de nécessité d'entretien de terrain, il convient de céder une bande de terrain de 2 mètres de large environ sur toute la longueur de parcelle à Monsieur Philippe HEUGHEBAERT propriétaire de la parcelle jouxtant le presbytère, afin de faciliter l'entretien.

Un courrier demandant l'estimation de la parcelle sera adressé à l'étude de Maître PATINIER.

Les frais de division cadastrale et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

11) JURES D'ASSISE

Monsieur le Maire procède au tirage au sort de 3 personnes à partir de la liste électorale.

Sont retenues les personnes âgées de 23 ans au cours de l'année civile qui suit et seront exclues les personnes qui ont rempli les fonctions de juré depuis moins de 5 ans.

Sont désignés :

- Monsieur WANNEGUE Serge

- Madame LARDEUR Monique
- Madame MOISSON Noémie

12) INFORMATIONS

Projet de construction de 14 logements pour séniors

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SCI ARBOLYS a déposé un permis de construire pour une demande de création de 14 logements pour séniors et personnes handicapées autonomes.

Ce projet concerne les parcelles situées rue du Maréchal Foch (ancienne propriété de Madame Blanche DUPONT-MARTEL) pour une contenance de 12 524 m2.

Défense incendie

Les services de Véolia étudient la dimension de la cuve à implanter en fonction des besoins réels.

Cette étude sera soumise à l'avis du SDIS. Dès retour avec avis favorable du SDIS, Monsieur le Directeur des Services Techniques de la CCAF se chargera de l'appel d'offre pour l'acquisition de la citerne.

Compte rendu conseil municipal

Séance du 04 avril 2013

1) Le compte rendu de la réunion du 22 Mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

2) COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2012.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 027 279.85 € réparties par chapitre comme suit :

002 – Excèdent antérieur reporté	132 867.73 €
013 – Atténuations de charges	19 888.91 €
70 – Produits des Services, du domaine et ventes diverses	29 931.03 €
73 – Impôts et taxes	525 388.15 €
74 – Dotations et participations	291 261.92 €
75 – Autres produits de gestion courante	27 138.86 €
76 – Produits financiers	3.05 €
77 – Produits exceptionnels	800.20 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 664 538,39 € réparties par chapitre comme suit :

011 – Charges à caractère général	223 073.84 €
012 – Charges de personnel	291 872.31 €
014 – Atténuation de produits	68 502.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	74 245.76 €
66 – Charges financières	6 069.29 €
67 – Charges exceptionnelles	775.19 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 365 043.17 € réparties par chapitre comme suit :

001 - Excèdent d'investissement reporté 129 933.71 €

10 – Dotations, fonds divers et réserves

■ Fonds de compensation de TVA 38 809.72 €

13 – Subventions d'investissement (F.D.E. pour éclairage public)

1 408.00 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 182 948,39 € réparties par chapitre comme suit :

16 – Emprunts (remboursement du capital)

15 295.16 €

20 – Immobilisations incorporelles

Concessions et droits similaires

263.12 €

21 – Immobilisations corporelles

145 983.69 €

- o Aménagement du Columbarium plantations
- o Création d'un Columbarium
- o Réfection toiture ancienne école maternelle
- o Travaux menuiserie atelier services techniques (fenêtres et portes)
- Travaux de voirie rue du Pont Roy
- Ajout points lumineux
- Etude géotechnique pour défense incendie (SOLS ETUDES FONDATIONS)
- o Acquisition matériel et outillage
- o Enrouleur arrosage terrain de football
- o Etau en fonte
- o Echelle, brouette, scie circulaire, décapeur, tréteaux, serre joint, étai
- o Acquisition Photocopieurs, relieuse, micro-ordinateur et logiciel cantine
- o Acquisition Bancs et sèche dessin pour école
- o Acquisitions autres:
 - Appareil photos Autolaveuse Ecran Sono Réfrigérateur Panneaux signalisation Structures supports banderoles

2313 - Immobilisations en cours

Travaux Mairie: Architecte, contrôle technique, publication JO

21 406,42 €

Les résultats de clôture font apparaître un excèdent de fonctionnement de 362 741.46 € et un excèdent d'investissement de 182 094.78 €, compte tenu des excédents 2011 reportés. La présidence est ensuite assurée par Monsieur Dany BODART, 1^{er} Adjoint, qui invite l'assemblée à voter le compte administratif. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Des félicitations sont adressées à Monsieur le Maire pour la bonne gestion du budget communal.

3) COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur le Maire présente le compte de gestion du Receveur Municipal de l'année 2012. Les résultats sont en concordance avec ceux du compte administratif. Le Compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 031 516.85 €.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les quatre taxes directes :

✓	Taxe d'habitation :		16.59 %
✓	Foncier bâti		9.06 %
✓	Foncier non bâti		46.96 %
✓	Cotisation foncière des entreprises		17.64 %

Le Conseil Municipal décide de majorer, à l'unanimité, les subventions aux associations de 2 % et vote une subvention exceptionnelle de 3 500 € en faveur de la Jeune France de GUARBECQUE.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 925 300 €

1641	Remboursement d'emprunts	16 000 €
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	47 500 €
21312	Travaux bâtiments scolaires	17 200 €
21316	Travaux équipements du cimetière	13 000 €
21318	Travaux autres bâtiments publics	4 200 €
2138	Travaux autres constructions	1 700 €
2152	Installations de voirie (Busage Rue de la Lampe, sécurité)	146 700 €
21534	Réseaux d'électrification	10 000 €
21538	Autres réseaux (Défense incendie)	80 000 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 500 €
2184	Acquisitions mobilier	24 000 €
2188	Autres acquisitions	3 500 €
2313	Construction nouvelle Mairie	560 000 €

TOTAL: 925 300 €

RECETTES

001 – Excéd	lent d'investissement reporté		182 094,78 €
10222 – F.C.T.V.A.			24 150 €
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés			206 237,61 €
1321 – Subve	ention parlementaire		
*	pour la Mairie		21 114€
*	pour la défense incendie		10 502 €
1323 – Subv	entions d'Equipement du Département		
*	Défense incendie		20 000 €
*	Transformation du presbytère en Mairie		20 000 €
1341 – Dotat	ions d'équipement des territoires ruraux		
*	Défense incendie		13 864,83 €
*	Transformation du presbytère en Mairie		97 336.78 €
1641 - En	nprunts		330 000 €
	To	OTAL	925 300 €

Le Budget est adopté à l'unanimité des membres présents

4) EMPRUNT

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à négocier librement avec les établissements bancaires les conditions financières de l'emprunt nécessaire au programme d'investissement 2013 d'un montant de 330 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt.

5) AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2012 comme suit : 206 237.61 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » et 156 503,85 € au compte 002 « Excèdent de fonctionnement reporté ».

6) EMPLOIS SAISONNIERS

Le Conseil Municipal décide de recruter un emploi saisonnier pendant le mois de juillet et un emploi saisonnier pendant le mois d'août.

7) CENTRE DE LOISIRS

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les tarifs appliqués aux enfants domiciliés dans la Commune fréquentant le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Saint-Venant en juillet et en août, soit :

	Quotient Familial < à 617€	618 € <quotient 1300="" familial<="" th="" à="" €<=""><th>Quotient Familial > 1301€</th></quotient>	Quotient Familial > 1301€
1 SEMAINE	50 euros	55 euros	60 euros
	2 ^{ème} enfant et suivant	2 ^{ème} enfant et suivant	2 ^{ème} enfant et suivant
	45 euros	50 euros	55 euros

Il demande au Conseil Municipal de délibérer sur la participation demandée aux Communes partenaires qui a été fixée à 72 € pour une période d'une semaine d'inscription.

Après délibération, le Conseil Municipal,

FIXE la participation communale à 72 € pour une période d'une semaine d'inscription.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec la Commune de Saint-Venant.



L'inauguration du réseau « Village Patrimoine» du Pays de la Lys romane a eu lieu à Liettres le samedi 4 avril devant les maires et les élus des communautés de communes. Les cinq villages du réseau « Village Patrimoine» sont : Calonne-sur-la-Lys, Norrent-Fontes, Amettes, Guarbecque et Liettres. Le projet a débuté en 2008. Le Pays de la Lys romane a décidé de valoriser le patrimoine local. Treize villages ont candidaté au printemps 2011. Cinq ont donc été retenus, par des élus, avec entre autres, des techniciens du territoire et des animateurs patrimoine et ressources locales. Ainsi, chaque village s'est appuyé sur un élément pour valoriser son patrimoine. À Amettes, on a misé sur Saint-Benoît Labre, à Liettres le château, et à Guarbecque l'église Saint-Nicolas. Dans les communes, on retrouve des panneaux signalétiques à l'endroit des sites, une



brochure est éditée par l'office du tourisme. Des « experts » ou greeters (habitants passionnés qui racontent leur commune) serviront non pas de guide mais d'accompagnateur. Merci à nos experts : Bernard Matton, Jean-Louis et Danièle Delgérie de partager leur passion pour notre beau village.

A R B E C



Fête du Sport

Terrain des sports

Samedi 06 Juillet 2013

Après midi pêche à la truite

Etangs de Manqueville Lillers De 14H à 19H

Réservée aux Guarbecquois

Tarif: 5 € pour les enfants (-12 ans) 8 € pour les adultes

Dimanche 07

RANDONNÉE CYCLO-VTT

RANDONNÉE PÉDESTRE



Circuits Cyclo: 43 - 59 - 75 Km Circuit familial 13 Km

Tarif: 2€ **Circuit VTT** LA GUARBEK' AVENTURE 15 - 35 - 54 - 70 - 80 Km en collaboration avec

Tarif: **2**€ et **4** €

GUARBECQUE VTT







Match RUGBY **ISBERGUES - MARQUILLIES** 10H30

PÉTANQUE

CONCOURS DE PÉTANQUE DOUBLETTE

> Stade de la Jeune France Nouveau terrain

Inscriptions à partir de 14H Début du tournoi à 15H Récompenses avec finales jouées

Tarif: 5€/joueur

Après-midi

PASS'SPORTS 2€50

PERMETTANT L'ACCES AUX DIFFÉRENTES DISCIPLINES

au nouveau terrain des sports







TENNIS DE TABLE









JUDO

ESCRIME

BOXE AMERICAINE

BOULE LYONNAISE

DISC GOLF



VOLLEY BALL

FOOTBALL

BASKET

ATHLETISME

TENNIS

BOXE

BADMINTON QUAD

TIR A LA CARABINE

FLECHETTES



KARATE













Jeune France Guarbecque

Tennis Club de Guarbecque

Judo club ACAMA de Guarbecque

Accro Quad Nature Guarbecquois

Guarbecque VTT Karaté Shotokan de Lillers Volley Ball Isberguois Club canin d'Isbergues Comité départemental escrime Badminton Isberguois Club de basket de l'ESI Carabiniers Isberguois Club Boxe Airois Ohlain disc golf club

Union Sportive Boxe américaine Saint Venant Section Tennis de table de la MJEP d'Isbergues.

Clubs "Les plumes de Molinghem" et l'Amicale des joueurs de javelot d'Isbergues





PROGRAMME DE LA **DUCASSE**



Samedi 13 juillet :

Bal country (salle des fêtes)

animé par René Guylline

19H00 à Minuit Entrée : 3 Euros

Dimanche 14 juillet : « Mécanique en folie »

Samedi 20 juillet : Soirée dansante à la salle des fêtes de Guarbecque :

☐ de 18h00 à 23h00 : BAL MUSETTE

animé par

Ja de 181100 a 251100 . E. L. J. A. Postauration rapide) Music No Limit " (5 Euros avec une boisson offerte / Restauration rapide)

Dimanche 21 juillet : 9ème Grand Prix cycliste Michel Prins dès 15h00

Lundi 22 juillet : Loto (salle des fêtes)

Début 17H00 / Ouverture des portes à 15H30



Mardi 23 juillet : Goûter des anciens

PROGRAMME DU DIMANCHE 14 JUILLET 2013 : « MECANIQUE EN FOLIE »

ENTREE: **GRATUITE**

Tout au long de la journée :

Baptême de quad, jeux d'antan, exposition d'arts et loisirs créatifs, marché aux puces, vols et exposition statique des aéromodèles, expositions permanentes des véhicules tout genre (voitures, tracteurs, quad, motos...) restauration, buvette

Temps forts:

- A partir de 7h00 : Brocante rue du Petit Carluy
- 9h00 : ouverture de la zone d'Arts et loisirs créatif
- 9h00 à 10h00 : arrivée et installation des véhicules en exposition
- 10h30: inauguration officielle
- 11h00 : démonstration free-style quad et motos
- **11h30**: démonstration moto trial
- **12h00 à 13h00** : repas musical
- 13h15 à 14h45 : démonstration du vol des aéromodéles du Club Aéromodélisme d'Isbergues : Course à la banderole, vol de planeurs et d'auto planeurs, largage de bonbons...
- 14h45 : démonstration moto trial
- 15h15 : démonstration free-style quad et motos
- 15h45 à 17h15 : Défilé des véhicules en tout genre
- **18h00**: démonstration moto trial
- 18h30 : finale motorisée: démonstration free-style quad et motos

Ecole Daudet Perrault

C'est avec beaucoup de bonne humeur que les enfants et les parents de l'école publique Daudet Perrault se sont lancés à l'assaut des rues de Guarbecque pour leur traditionnel défilé de Carnaval à l'initiative de l'Amicale Laïque.

Cette année, il avait été décidé dans l'école de travailler autour des personnages de romans, de bandes dessinées... Les costumes ont été fabriqués par les enfants eux-mêmes pendant le temps d'arts visuels et c'est ainsi qu'ont vu le jour des sorciers, pirates, dieux et déesses en tous genres, lions, araignées sans oublier les Romains et les Gaulois.

Tout ceci en rapport avec les projets de chaque classe.

A la fin du défilé, les enseignantes de l'école ont accueilli les parents et les enfants dans la salle polyvalente de la commune pour manger une crêpe et se désaltérer.

La fin de l'année sera encore bien animée avec la kermesse-vente-expo, les sorties au musée de la mine, à la maison du papier, au musée des explorations, à la caserne des pompiers, sorties cyclotourisme..... sans parler de la fête de fin d'année qui se prépare à grands pas.

Encore de bons souvenirs à l'Ecole Daudet Perrault.



Ecole Daudet Perrault Tél.: 03.21.02.95.05 Mail: edpg@orange.fr

Directrice : Me Lejeune

Pour toute inscription ou renseignement, un rendez-vous individuel vous sera proposé afin de visiter l'école et avoir les informations utiles.

Ecole

Sainte Bernadette

Pas d'école le mercredi à la rentrée prochaine

La communauté éducative de l'école Sainte Bernadette a décidé de prendre le temps de la réflexion concernant les rythmes scolaires. Nous voulons éviter tout changement dans la précipitation sans y donner du sens et nous désirons, avant tout, placer l'enfant au cœur des discussions. Les cours reprendront donc en septembre sur 4 jours aux horaires habituels.

Les CM à La Coupole

Le vendredi 12 avril, les élèves de la classe de Melle JURCZYK se sont rendus à La Coupole d'Helfaut. La journée a commencé par le visionnage d'un film sur le système solaire au Planétaruim. Les CM1/ CM2 ont pu découvrir plein d'émerveillement les planètes. Après la pause déjeuner, les élèves ont appris ce qu'était la vie sous l'occupation lorsqu'on était un enfant au cours d'un atelier. Puis, ils ont mené l'enquête à l'intérieur du site en suivant les traces de Paul, un enfant dans la guerre. La fin de la visite était consacrée au développement des technologies de l'espace, avec la découverte de la conquête spatiale et l'évolution des fusées. Les élèves étaient ravis de leur journée. Deux projets sont menés en classe suite à cette sortie: la construction d'un système solaire et un travail de mémoire sur la seconde guerre mondiale.



Au cœur de la Préhistoire

Les élèves de GS/CP/CE1 et CM2 se sont rendus à Samara (dans la Somme) le jeudi 28 mars. Dans ce parc archéologique, les enfants ont pu participer à différents ateliers pédagogiques. Ils ont pu d'une part, réaliser une parure à partir de plusieurs matières disponibles dans la Préhistoire et d'autre part, travailler un éclat de silex et tester l'allumage d'un feu. Ils ont également eu le plaisir de participer à une exposition guidée des scènes de la Préhistoire et une visite guidée des reconstitutions d'habitats. Ils ont enfin assisté à une démonstration des techniques préhistoriques. Les enfants sont rentrés enchantés de cette sortie. Un projet pédagogique en classe a finalisé ce voyage.



100% de réussite au permis piéton

Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont passé avec brio les épreuves du permis piéton. Les enfants et les parents ont assisté à la remise officielle des permis le vendredi 3 mai dans la cour de l'école. Nous leur adressons à nouveau toutes nos félicitations!

Prochaines sorties

Mi-juin, les élèves de maternelle se rendront à « La maison du papier » à Esquerdes et à « La fraiseraie de l'Aa » à Saint Omer. Les élèves de CM passeront, quant à eux, une journée à Paris à la Géode (nombreuses animations pédagogiques) fin juin.

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, se rapprocher de la directrice, Melle COEUGNIET au 03.21.02.95.07

MARCHE DE NUIT

LAMBRES LES AIRES

Tel était le point de départ de la 9ème marche de nuit organisée par la commission sport le 7 mai 2013. De nouveau le record de participants a été



battu avec 375 marcheurs répartis en 51 équipes. Ces valeureux participants ont parcouru 20km au coucher du soleil pour les plus chanceux et de nuit noire pour les autres. Après avoir répondu au traditionnel questionnaire de culture général, il leur était proposé un jeu sur les pays d'Afrique et un jeu de mime pour les mettre en condition. Le premier groupe d'équipes s'élançait à 19H45 et les derniers vers 22H30. Cette année le temps plus clément par rapport à l'année dernière a rendu le parcours plus facile. 4H21, c'est le temps qui sépare les premiers des derniers mais le plus important c'était de relever le défi. Les résultats ont été proclamés lors de la réception ce qui permit de mettre à l'honneur les contrôleurs et tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation se déroule en toute sécurité. Comme l'année dernière, c'est l'équipe de Maxime Lejeune qui remportait le challenge Marche de Nuit remis par Christophe Fiancette, maire de la commune, en 2H30min. La coupe de la première équipe féminine était remportée par l'équipe de Patricia Lejeune en 4H01min. Et c'est devant le verre de l'amitié que chacun se remémora ses péripéties. Félicitations à tous les participants.





Nettoyage de printemps

La Commission environnement a organisé ce samedi 20 avril son nettoyage de printemps des fossés et de ses abords. Les rues concernées furent la zone du petit Carluy (rue du Petit Carluy, du Haut Blé et Cornet Brassard), ainsi que les fossés du centre village : rue des fusillés, Saint Milfort, de la Lampe, et Delcourt. L'Association Accro Quad Nature Guarbecquois est venue renforcer cette action en parcourant nos chemins ruraux et la Gare d'eau. Malheureusement les déchets sont toujours plus nombreux que les bénévoles. L'action demeure certes pénible avec quelques odeurs



nauséabondes de-ci de-là, cependant la motivation et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous. Le bienfait de cette action demeure au regard des quantités de détritus : plastiques, verre et

ferraille, retirés depuis 2008. Un grand merci à tous nos volontaires et félicitation pour votre implication dans ce geste nature.

Programme « Nutrition Santé »

Dans le cadre du programme nutrition santé

mis en place par la municipalité, les élèves de CP-CE1 de l'école Daudet Perrault ont visité la boulangerie Delmotte de Guarbecque. Depuis deux ans, Mme Delmotte fait partager son métier aux enfants. Elle leur montre le savoir-faire et permet à chaque enfant de confectionner du pain dans son atelier. De plus, les élèves découvrent différentes saveurs à travers les pains spéciaux qui leur sont présentés. Cette rencontre annuelle est très appréciée par les jeunes et remplit son objectif principal: apprendre à goûter et découvrir les produits fabriqués par nos artisans locaux.



SALON DU TERROIR

Le 24 mars 2013, la commune a ouvert ses portes au 5^{ème} salon du terroir. Pour accueillir la venue du printemps, tous les bons produits de la gastronomie étaient au rendez-vous : plus de 450 personnes sont venues « titiller » leurs papilles en découvrant du bon vin, en passant par les confitures, les chocolats, les produits laitiers, le miel, les tisanes, les gaufres et les plats préparés. 21 producteurs et artisans régionaux ont répondu à l'appel pour exposer leurs produits. La salle des fêtes s'adaptait bien à cette manifestation qui prend de l'ampleur chaque année. Les étudiants n'ont pas hésité à y mettre les moyens pour satisfaire petits et grands !!!! Cette année un musée de la vie rurale



a été mis en place sur une bonne partie de la salle. Quel bonheur de retrouver nos outils d'antan et nos habitudes de la vie quotidienne. Des peintres nous ont fait baigner dans de magnifiques paysages. Les culasses robecquoises nous ont fait replonger dans le passé avec une exposition d'anciens tracteurs. Une démonstration de chien de troupeau a retenu toute l'attention des spectateurs. Seule la promenade gratuite en calèche n'a pu être maintenue en raison du mauvais temps.

Une bonne ambiance tout au long de ce dimanche, des producteurs ravis qui ont pu échanger sur leur savoir-faire, un public conquis qui a pu repartir avec des paniers bien garnis.

L'an prochain, nous souhaitons reconduire cette fête du terroir. Si vous souhaitez exposer vos créations n'hésitez pas à

participer à la 6^{ème} édition et vous faire connaître en mairie.



Zoom sur ...

Depuis le 3 juin, le village dispose d'un nouveau service à la personne avec l'installation d'une infirmière diplômée d'Etat. Je vous invite à faire plus ample connaissance avec Madame Virginie Monsterleet.

Madame Monsterleet et son mari sont arrivés sur la commune au 15 rue du Maréchal Leclerc en 2005. Elle est maman de 2 petites filles de 9 et 4 ans. Grande Passionnée de tennis, elle fait partie du club local et a déjà remporté le tournoi interne. Après plus de 12 années comme infirmière au CH Beuvry dans le service de pneumologie, référente en chimiothérapie et en gestion de la douleur, elle a décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle en devenant infirmière libérale.

Dans un premier temps, elle n'effectuera pas de permanence à son domicile mais se déplacera chez les patients.

Donc si vous avez besoin d'une infirmière, voici ses coordonnées :





Mme Roselyne Grelait est installée au 33 rue des Fusillés à Guarbecque depuis 1 an. Ancienne ouvrière de Mariner « 3 Matelots » à Lillers jusqu'à sa fermeture en 2009, entreprise dans laquelle elle a acquis 35 ans d'expérience. Rapide et dynamique Mme Grelait effectue toutes

transformations, retouches à l'identique, réparations trous, pose de fermetures éclair. Mme Grelait vous rend un travail soigné fait à l'aide de différentes machines spécifiques. Elle travaille le matin les retouches pour les

magasins Camaieu et Armand Thierry et elle offre la possibilité aux clients de récupérer leurs achats chez elle. Elle accueille les particuliers l'après-midi de 16H à 18H.



Chasse à l'œuf

Ce ne sont pas des petits lapins mais bien une centaine d'enfants qui se sont prêtés

au jeu de la chasse à l'œuf. Un lundi de Pâques ensoleillé qui a permis aux enfants de s'adonner à leur activité préférée : retrouver des chocolats déposés par les cloches sur le parking de la salle des fêtes. Deux parcours ont été mis en place par la municipalité : un pour les tout petits et un autre plus difficile pour les professionnels qui ont entre 6 et 12 ans. Un bon moment de convivialité, d'échange avec les familles, du bonheur dans les yeux et les paniers des enfants !!!!!







L'ETAT CIVIL DE CES DERNIERS

Naissances

Enzo BARBOSA 10 mars 2013 à DIVION de Logan BARBOSA et de Lolita TRUPIN

Lee-Lou DARQUES 3 avril à Blendecques de Maxime DARQUES et de Déborah OLIVARES

Décès

12 mars	DELANSAY Guy, 78 ans
22 avril	DEMARETZ Albert, 89 ans
14 mai	RATEL Marius, 86 ans
21 mai	OURDOUILLIE Paul, 76 ans
24 mai	MESSEANT Jacqueline, 62 ans
	épouse LEBLANC

Mariages

Julien OUBLIER et Mérine WOJDYLA 1er Juin Samuel BOURNOUVILLE et Amandine SIX 8 juin

AVIS

Des travaux de peintures nécessaires à l'entretien des pylônes de la ligne à 225KV ANSEREUILLES – GUARBECQUE vont être entrepris sur le territoire de la commune du 4 avril au 28 juin. L'exécution de ces travaux est confiée, par RTE, à l'entreprise PHV, 2 Impasse Jean Alphant 31200 Toulouse Tél: 05-61-81-48-22. Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être occasionnés, prière de s'adresser à l'entreprise précédemment citée. En cas de contestation ou de requête d'ordre administratif, les intéressés pourront s'adresser à :

RTE GET Artois 673 avenue Kennedy BP 607 62412 BETHUNE Cedex

Tél: 03-21-63-64-65

BAFA-BAFD

Pour les jeunes gens désireux de passer leur BAFA et BAFD, différentes brochures et renseignements sont disponibles en Mairie.

Des aides financières peuvent être accordées.

Vous pouvez vous rapprochez :

- de la CAF ou de la MSA
- d'un Comité d'entreprise
- de votre Commune.

Pour les jeunes Guarbecquois, compte tenu des frais importants engagés, <u>une participation de 75 € par session effectuée pour la formation au BAFA et BAFD est attribuée par la Municipalité.</u>

Circulation

La circulation et le stationnement seront interdits du n° 7 de la place Clémenceau au N° 23 de la rue du petit Carluy le 14 juillet 2013 de 6 H à 19 H (brocante et baptêmes quad)



Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Grand Prix cycliste Michel PRINS

Le 9^{ème} **Grand Prix cycliste Michel PRINS** organisé par le Club cycliste ISBERGUES-MOLINGHEM aura lieu le **DIMANCHE 21 JUILLET 2013 de 15 h 00 à 18 h 00.**

CONSIDERANT qu'il importe de prendre les mesures nécessaires de sécurité pour prévenir les accidents, la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits le Dimanche 21 Juillet 2013 de 15 H 00 à 18 H 00 dans les rues du Maréchal Leclerc, du Petit Carluy, du Cornet Brassart. La circulation se fera dans le sens de la course.

Récompenses

Les jeunes gens ayant obtenu **un premier** diplôme (BDC - CAP-BEP) sont priés de se faire connaitre en Mairie avant le 15 Août



Concours: Photographiez Guarbecque

Le concours est ouvert uniquement aux Guarbecquois

- Dépôt de 3 photos développées en format 10/13 représentatives de Guarbecque (paysage, fête, patrimoine...)
- Photos couleurs, noir et blanc ou fushia
- Photos sans montages
- Situer les photos (date et/ou lieu)
- Dépôt des photos en mairie entre le 1er et 15 septembre 2013 avec Nom, Prénom, Adresse
- les 12 photos primées figureront sur le calendrier communal 2014
- Exposition des photos, délibération du jury et remise des lots le 19/20 octobre 2013
- Un lot sera remis aux photographes sélectionnés

Les festivités des prochains mois

Lundi 24 juin
Sortie pédagogique
Commission des sports

Samedi 6 juillet Fête du sport - Pêche Commission sport

Dimanche 7 juillet
Fête du sport
Commission sport

Samedi 13 juillet
Bal country
Comité des fêtes

Dimanche 14 juillet Mécanique en folie Comité des fêtes

> Samedi 20 juillet Soirée dansante Comité des fêtes

Dimanche 21 juillet Course cycliste Comité des fêtes

Lundi 22 juillet
Super LOTO
Comité des fêtes

Mardi 23 juillet Goûter des ainés Comité des fêtes

Vendredi 30 – Samedi 31 août – Dimanche 1^{er} septembre Tous au stade Jeune France Guarbecque

> Samedi 7 septembre Tournoi U13 Jeune France Guarbecque

Samedi 21 septembre Nettoyage d'automne Commission environnement Samedi 14 septembre Pétanque inter-associations APE Daudet Perrault

Vendredi 27 septembre Nettoyage par les écoles Commission environnement

> Samedi 28 septembre Repas des ainés

Dimanche 29 septembre Marché aux puces APE Daudet Perrault